

Kigali, le 15/1/1986

*custo*

NOTE à Monsieur le Ministre de la  
Jeunesse et du Mouvement Coopératif  
KIGALI

Monsieur le Ministre,

Je me réfère à votre note de service  
n° 4698/15.00 du 21 décembre 1985 relative à la Coopération avec l'U.R.S.S.  
pour vous communiquer ce qui suit :

- 1) La Coopération entre le Rwanda et l'Union des Républiques Socialistes  
Soviétiques dans le domaine scientifique et culturel date de la signature  
de l'accord signé à Moscou le 05 mai 1966.  
Depuis lors un plan d'échanges culturels et scientifiques est signé chaque  
année et arrête un programme précis accepté de commun accord à réaliser au  
cours d'une période annuelle.
- 2) Sur le plan des échanges sportifs et folkloriques, il y a lieu de relever  
les activités suivantes :
  - En 1975 : tournée du Ballet National Rwandais en URSS
  - En 1978 : visite du Ministre de l'Éducation Nationale en URSS du 16 au  
30 janvier 1978. La délégation comprenait des éléments de notre  
département.
  - En 1982 : le Rwanda a accueilli une troupe folklorique russe de 30 artis-  
tes du 26 juillet au 14 août 1982.
  - Du 11 au 21 novembre 1983, l'équipe russe de football METALLIST a livré  
des matches amicaux avec nos formations sportives (KITOVU, PANTHÈRES  
NOIRES, MUKURA, RAYON SPORTS).
  - Du 05 au 16 novembre 1984, une troupe soviétique de 22 artistes a séjourné  
dans notre pays.
  - Du 26 novembre au 5 décembre 1984, l'équipe soviétique de football CAIRAT  
a livré des matches amicaux avec les équipes rwandaises (Sélection Natio-  
nale, KITOVU SPORTS et MUKURA, ÉTINCELLES).

.../...



- Du 23 juillet au 06 août 1985 une délégation rwandaise s'est rendue au XIIe festival mondial de la Jeunesse et des Etudiants.
- Du 25 mai au 03 juin 1985 une équipe russe de Volleyball a été accueillie dans notre pays.

3) Dans le domaine de formation de cadres

Ce volet est d'une manière générale réservé au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Notre département est concerné en particulier par des stages ou bourses de courtes durées concernant la formation de cadres techniques moyens.

Ainsi, dans le protocole de 1985, il avait été prévu qu'un entraîneur de combat libre serait envoyé en URSS pour un stage de 6 mois. Il n'a pas été possible car les sports de combat ne sont pas encore pratiqués dans notre pays.

Pour l'année 1986, il a été accepté qu'un entraîneur d'une discipline sportive à déterminer serait envoyé en URSS auprès du GOOLIK pour une formation de 6 mois.

4) Assistance des Entraîneurs russes au Rwanda

Des correspondances ont été échangées pour l'envoi d'entraîneurs de volleyball et d'athlétisme en profit de l'Université Nationale du RWANDA. Par sa lettre n° 1.10./0480/84 du 08 mai 1984, l'URR a posé des conditions d'accueil difficiles qui n'étaient pas de nature à favoriser l'arrivée de ces entraîneurs. Au cours de cette année 1986, le dossier sera relancé en invitant l'URR à accepter la clause de divergence.

Il s'agit d'accepter de payer l'eau et l'électricité à ces entraîneurs.

CONCLUSION :

Actuellement les échanges entre l'URSS et le RWANDA dans le domaine sportif se font dans un sens unilatéral. L'URSS envoie des sportifs dans notre pays.

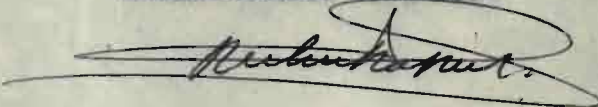
A cause de difficultés d'ordre financier, nous n'arrivons pas à supporter le coût de transport de nos sportifs et artistes. C'est le cas de l'équipe de football qui devait se rendre en l'URSS en 1985.

Pour une meilleure et véritable coopération, il faudrait repenser les formes d'intervention.

.../...

Au nom de la solidarité, l'URSS devrait accepter d'augmenter les bourses de stages de formation de cadres et faciliter les contacts en payant les frais de transport.

Le Directeur Général des  
Sports et Loisirs  
MUNATYURUKUNDO Herbert.-



C.F.L.s

- Monsieur le Secrétaire Général  
au NISUNCOOP

FIGALI

- Monsieur le Directeur Général  
de la Jeunesse

FIGALI

- Monsieur le Directeur Général  
du Mouvement Coopératif

FIGALI

